



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## fonctionnement

Question écrite n° 46868

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes sur la réaction de la France, face aux déclarations du président tchèque Vaclav Klaus qui a comparé l'Europe à l'ex-URSS. Lorsque l'on connaît la position des Tchèques sur l'ex-Union Soviétique, ces propos sont particulièrement graves et insultants. Ces propos ne sont pas des déclarations rapportées ou des remarques, il s'agit d'un discours écrit prononcé devant tout le Parlement européen, ce qui a suscité des réactions diverses dans l'hémicycle. Ces propos sont indignes d'un président de l'Union européenne, qui devrait respecter sa fonction et ce nécessaire devoir de retenue. Il n'est plus, d'ailleurs, une semaine sans que le président tchèque ne lance une charge contre l'Europe. Il conviendrait donc qu'il puisse être rappelé à ce dirigeant que c'est la Tchéquie et la Slovaquie qui ont demandé volontairement à entrer dans l'Union et qu'ils n'ont pas été forcés de le faire. Ces dérapages ne peuvent rester sans réponse des partenaires européens, pour des raisons évidentes de crédibilité. Il lui demande donc de lui préciser la position du Gouvernement français sur ce dossier.

### Texte de la réponse

Le Président de la République Tchèque, Vaclav Klaus, a exprimé à l'occasion d'un discours devant le Parlement européen une conviction personnelle. C'est l'essence du Parlement européen que de permettre des débats sur le projet européen. Comme l'honorable parlementaire le sait nous avons étroitement travaillé avec le gouvernement tchèque pour la préparation de la présidence tchèque du Conseil de l'Union européenne. Le gouvernement tchèque dirigé par M. Topolánek, président du Conseil européen, a montré son attachement aux institutions européennes et à la mise en oeuvre de l'agenda législatif défini sous les présidences précédentes. La France continuera, tout en veillant à la pluralité de l'expression au sein des institutions européennes, de s'assurer que le projet des pères fondateurs et la dynamique de la construction européenne se poursuivent.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 46868

**Rubrique :** Union européenne

**Ministère interrogé :** Affaires européennes (II)

**Ministère attributaire :** Affaires européennes (II)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 avril 2009, page 3407

**Réponse publiée le :** 19 mai 2009, page 4838